

IMAGES

Compétences visées

Savoir identifier, déclarer, analyser et gérer les événements indésirables graves associés aux soins dans la prise en charge des patients au sein de tout type d'exercice.

EN RÉSUMÉ

Le décret de décembre 2016 fait obligation à tout professionnel de santé de déclarer les événements indésirables graves associés aux soins sur une plateforme nationale. Ces événements sont nombreux : 1 cas tous les 5 jours dans une unité de médecine de 30 lits et 5 % des causes d'hospitalisation. 40 % seraient évitables. Cependant la culture positive de l'erreur et le retour d'expérience (REX), ont du mal à s'implanter en établissement comme en ville. Faute d'une véritable compréhension des enjeux en matière de sécurité des soins et d'une maîtrise des méthodes, le dispositif de déclaration peut paraître obscur pour des non spécialistes. Il est donc important de clarifier et de démystifier, par type d'exercice, l'ensemble du dispositif afin d'enrayer le risque de reproductibilité des événements iatrogènes graves. Cette formation se propose de présenter l'essentiel de ce qu'il faut savoir sous une forme adaptée et ludique.

LES PLUS DE LA FORMATION

- Un format ludique ,interactif réalisable par module.
- Une présentation dynamique de l'évolution réglementaire.
- Des cas pratiques réels sur un plateau de jeu permettant de mieux appréhender les principes mobilisés.
- Des conseils pratiques et des recommandations pour la mise en œuvre.

PUBLIC & PRÉ-REQUIS

Professionnels de santé quels que soient leur statut et leur mode d'exercice.

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

- Bien connaître la définition et le champ des EIG* associés aux soins (savoir les reconnaître).
- Savoir pourquoi il est indispensable de les déclarer et de les analyser (impact sur la sécurité des soins). Connaître les méthodes d'analyse applicables selon l'activité.
- S'entraîner à la pratique de l'analyse des EIG*.
- Pouvoir expérimenter la déclaration sur la plateforme nationale.

*Événement Indésirable Grave.

MÉTHODE PÉDAGOGIQUE

- Parcours d'enseignement spécifique selon activité.
- Exposés théoriques courts par un conférencier.
- Quizz de connaissances et de compréhension.
- Modes d'emploi des outils d'analyse.
- Plateaux de jeux par mode d'exercice permettant d'expérimenter les outils.
- Didacticiel pour la déclaration sur la plateforme nationale.

PROGRAMME PÉDAGOGIQUE

- Les définitions.
- Les enjeux du retour d'expérience.
- Savoir traiter les EIG.
- Que dit la loi ? - La déclaration sur la plateforme (volet 1 et volet 2).
- Méthode des TEMPOS (en fonction du parcours) .
- Méthode ALARME / Arbre des causes (en fonction du parcours).
- RMM (préparer, réaliser, agir).
- Plateau de jeux : réalisation d'analyse de cas cliniques.



INTERVENANT

Dr M.-C. Moll, spécialisée dans la gestion des risques en soin.

LIEU DE FORMATION

E-learning

DURÉE

En continu : **3 H**
Réalizable par modules courts.

TARIF

Individuel : **110 €**
Groupe : Nous consulter.

DÉLAIS DE PRÉVENANCE

2 mois minimum entre la demande et la réalisation de la prestation.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Fiche d'évaluation avant pendant et à l'issue de la formation.

Fiche d'évaluation à 6 mois.

ACCESSIBILITÉ

Formation accessible aux personnes en situation de handicap.

POUR CONSULTER NOTRE CATALOGUE

<https://www.prevention-medicale.org/formations-outils-et-methodes/formations>

OU SCANNEZ LE FLASH CODE CI-CONTRE →



CONTACTEZ-NOUS

TÉLÉPHONE
01 71 23 82 00

E-MAIL
contacts@prevention-medicale.org

N° DRIEETS
11754454275

N° D'AGRÉMENT DPC
2968